UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Direction des affaires juridiques
Affaires institutionnelles

DELIBERATION n° 2019 - 16

portant désignation des membres usagers appelés à siéger à la commission du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) de l'université

Point inscrit à l'ordre du jour n° 7

Conseil d'administration du 07 mars 2019

- Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L 712-1 à L 712-3 ;
- Vu le règlement relatif au fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) et notamment l'article 3 :
- Vu la délibération n° 2019 -5 relatives à la procédure de désignation des étudiants appelés à siéger à la commission FSDIE ;
- Considérant les candidatures des usagers présentées en séance ;

Vote portant sur l'élection de madame Samantha Pothin, représentante de l'UNEF :

Résultat du vote						
Vote à	**bulletin secret**					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				**6**		
Nombre de voix	oui	**6**	non	**0**	blanc	**0**

Vote portant sur l'élection de monsieur Stéphane Manant, représentant de la FER

Résultat du vote						
Vote à	**bulletin secret**					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :				**6**		
Nombre de voix	oui	**6**	non	**0**	blanc	**0**

Les représentants des usagers présents et représentés du conseil d'administration, après en avoir délibéré, désignent pour la durée de leur mandat :

- **Samantha Pothin** et **Stéphane Manant** pour siéger à la commission du FSDIE

Fait à Saint-Denis le 08 mars 2019

Le Président de l'Université de La Réunion

Professeur Frédéric MIRANVILLE

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION D.A.J.

Transmis au Recteur de l'Académie de La Réunion, Chancelier des universités le 13 MAR. 2019